

Harfleur Zoom

Informations Municipales - numéro 112 - Mars 2023



Services Techniques
Polyvalence et réactivité

Silence, ça ferme !

Madame le Maire a réagi vivement suite aux premières estimations de la carte scolaire qui donnent pour Harfleur, sur les écoles maternelles et primaires, une fermeture de classe et aucune autre ouverture, et pour le collège, la fermeture de deux classes également.

Elle a interpellé la DASEN, ainsi que les services de l'Etat afin d'attirer l'attention sur la nécessité d'appuyer et d'améliorer les conditions de l'école des Caraques qui, par ailleurs, devrait connaître une augmentation du nombre de jeunes qui vont fréquenter l'école au regard de l'évolution normale des effectifs, mais également suite à la livraison de 140 logements en centre-ville.

Elle s'est indignée qu'à l'inverse l'Education nationale décide unilatéralement la fermeture d'une classe à l'école André Gide Primaire alors que celle-ci venait d'être ouverte un an plus tôt. C'est tout l'équilibre des équipes pédagogiques qui s'en retrouve fragilisé car il n'offre aucune garantie pérenne. Et pour la Mairie, ce sont également des investissements qui n'auront servi qu'à peine un an.

Le Député et la Sénatrice de la circonscription ont également été mis au courant de la situation. Cela fait désormais plusieurs années que Madame le Maire alerte sur les difficultés scolaires rencontrées par les élèves du centre-ville et le besoin d'un accompagnement renforcé sur ce périmètre. Elle a pu obtenir l'assurance que la décision ne soit pas figée et puisse être réévaluée en juin de cette année.

Concernant le collège, Madame le Maire a également interpellé l'Education nationale et a pris part à l'opération collège mort organisée par l'équipe pédagogique du collège, avec l'équipe Municipale. La suppression de ces deux classes ne reflète absolument pas les besoins de l'établissement en matière d'encadrement et cette décision ne fait que répondre à une logique comptable, désincarnée et déconnectée des réalités de terrain.

Globalement, Madame le Maire a réaffirmé l'impérieuse nécessité de favoriser l'égalité des chances, surtout sur un territoire où la moyenne des diplômes obtenus reste basse par rapport à la moyenne nationale et que le diplôme reste encore maintenant une protection face au chômage.



Sommaire

Retrospective

Dossier

En détails

Focus

Actu

Infos

Bulletin d'information de la ville d'Harfleur
Mairie d'Harfleur
55 rue de la République
76700 Harfleur

Directrice de publication :
Christine Morel

Rédaction :
Services Mairie d'Harfleur

Maquette / photographie :
Alexandra Gobbé-Anne
Nadia Younsi
Damien Chelaouchi

Imprimeur : Petite Presse
7 av. du Cantipou
76700 Harfleur

Les manifestations contre la réforme de la retraite ne faiblissent pas car c'est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase.

Après l'augmentation de l'électricité, du gaz, de l'alimentation, du bois et j'en oublie certainement, la coupe est pleine.

On peut constater une évolution de la précarité dans l'ensemble de notre Département. Avoir un travail, même à temps complet ne suffit plus forcément pour subvenir à ses besoins fondamentaux et à ceux de sa famille. Le dernier rapport de la fondation Abbé Pierre vient de démontrer que la pauvreté s'étend, et que les difficultés auxquelles sont confrontés les habitants, des fois du jour au lendemain, se diversifient, se complexifient, aggravées par les crises qui se succèdent.

Un autre public en grande difficulté sont les jeunes. Un tiers en Seine-Maritime vivent au-dessous du seuil de pauvreté. Des jeunes qui dépendent de la Banque Alimentaire ou d'associations caritatives pour survivre. Est-ce normal pour un pays classé 7ème au niveau mondial pour son PIB d'abandonner autant de personnes ? Les mesurètes d'accompagnement proposées par l'état ne répondent pas à la gravité de la situation. Et arrêtons de dire que c'est de leur faute parce qu'ils ne veulent pas travailler.

C'est pour cela aussi que cette réforme des retraites ne passe pas. Nos agents seront très impactés par celle-ci. Peu pourront bénéficier de dégrèvement pour pénibilité ou pour carrière longue. Les agentes qui souvent n'ont pas de carrière complète seront encore plus impactées que les hommes.

Nous sommes tous conscients que des modifications sont à prévoir mais pourquoi sont-ce toujours les mêmes qui doivent mettre la main à la poche ou se serrer la ceinture même s'il n'y a plus de trou à celle-ci.

C'est pour toutes ces raisons que la municipalité a souhaité accompagner encore plus nos agents en déclarant le 31 janvier matin « mairie morte ». Car tout le monde ne peut pas se permettre de perdre une journée de salaire.

Christine Morel
Maire d'Harfleur



Rétrospective

Festival de théâtre, partie 2

Trop de silences en corps - Cie Le Temps qui Sèche



Dans le Zoom de Février, nous étions revenus sur le lancement du festival de théâtre «Côté cour, côté jardin», et bien la 2ème partie composée de deux pièces certes très différentes, a remporté un succès certains. Avec «Trop de silences en corps», l'intensité et la gravité du sujet ont ému l'audience, et dans un registre totalement différent «L'auberge du caramel» a su offrir une comédie de qualité à l'audience de La Forge.



Trop de silences en corps - Cie Le Temps qui Sèche

L'Auberge du Caramel - Cie Les Tréteaux de Juillet



L'Auberge du Caramel - Cie Les Tréteaux de Juillet

Ben Herbert Larue est «L'ogre en papier»

Lorsque l'on assiste à un concert (oui oui on parle bien d'un concert) pour enfants de «L'ogre en papier» et de ses musiciens, on peut clairement avoir n'importe quel âge. Même si les sujets et le vocabulaire sont lisibles pour les plus petits, les arrangements, les mélodies et le show en lui-même sont d'une grande complexité, travaillés, avec un résultat étonnant. On passe tous un très bon moment, on bouge sur son fauteuil, on est émus, on rigole, tout en écoutant de la musique qualitative. En bref, si vous avez l'occasion d'aller voir ce spectacle complet (musique, chant, mise en scène...), n'hésitez pas, vous ne perdrez pas votre temps !



Des vacances d'hiver citoyennes

ALSH F. Dolto

Dans le cadre des accueils de loisirs pour la session de février 2023, les maternels ont visité la caserne des pompiers de Caucriauville au Havre. Les enfants ont découvert les différents véhicules, les équipements et la vie à la caserne (la cuisine, la salle de sport...).



ALSH Les Deux Rives

Durant ces vacances les enfants ont découvert la notion de citoyenneté en France et à travers le monde. Lors de la première semaine, ils ont appris les gestes de premier secours, ils ont visité une caserne de pompiers et ont été initiés aux valeurs de la République. La deuxième semaine, ils ont voyagé grâce aux activités sur la citoyenneté dans le monde, avec pour point de départ les drapeaux et la cuisine (africaine et asiatique).

Le Printemps des Anciens

Le Printemps des Anciens 2023 s'est déroulé les mercredi 22 et jeudi 23 février à la Forge.

370 personnes ont participé à ce moment festif offert aux anciens par la municipalité. Une trentaine d'agents municipaux tous services confondus ont œuvré pour faire de cet événement une réussite.

Un colis de gourmandises sucrées et une présentation florale ont été offerts aux quatre doyens harfleuraux : Mme EMO Renée (100 ans), M. BENARD Lionel (87 ans), Mme ANSQUER Jacqueline (99 ans) et M. BANVILLE Bernard (87 ans).

Côté animation, «Norbert et ses Drôles de Dames» ont ravi l'assistance avec leur humour et leurs performances. Accompagnés de « Mlle Chant » ils ont fait danser l'assistance après l'arrivée spectaculaire du gâteau.

Une dizaine d'élus, dont Mme le Maire, étaient présents et ont pu échanger avec les retraités. Un bon moment de convivialité, qui pour la plupart, est une tradition annuelle incontournable !



Rétrospective

Une soirée de Saint Valentin peu commune

La bibliothèque Elsa Triolet a osé organiser une «Soirée Coquine» le mardi 14 février 2023, une trentaine de curieux intrépides sont venus savourer ce moment.

Au menu : en entrée, une dictée érotique, en plat de résistance, des lectures et des chansons bien pimentées et en dessert, la cerise sur le gâteau, un effeuillage dans les règles de l'art pour terminer en beauté cette soirée haute en couleurs et en surprises.



Une troisième édition couronnée de succès

La troisième édition du «Salon des commerçants et créateurs» à l'initiative du salon de coiffure Novidade de Beaulieu (place Guy de Maupassant) s'est tenue le 12 février dernier à la Maison des Associations d'Harfleur. Seize exposants, d'horizons et d'inspirations professionnels différents ont proposé aux visiteurs un panel de services et de produits variés et de qualité. Il y en avait pour tous les goûts et pour toutes les envies, avec un temps

fort : le défilé de mode, avec des modèles habillées, maquillées et coiffées par les exposants. Un moment apprécié du public, qui ne s'est pas fait prier pour venir en masse, au point qu'il aurait presque fallu pousser les murs à certains moments. L'organisatrice, Anne-Sophie, ne compte d'ailleurs pas en rester là, et a d'ailleurs plein d'idées pour encore plus d'échanges et de rencontres avec les créateurs et les commerçants ! A suivre donc...



Ca roule les Kids ?

L'Union Fontenaie de Roller est une association bien connue à Harfleur puisqu'elle est plusieurs fois intervenue auprès des Harfleuraux, que ce soit pour des initiations à l'occasion d'«Un été au parc» ou pour les enfants des écoles de la Ville. C'est aussi avec Harfleur qu'ils ont choisi de collaborer pour organiser la 3ème des Kids Roller le 5 février 2023. C'est dans un gymnase M. Thorez comble que les enfants des différents clubs présents se sont affrontés, entre parcours imposés et courses de vitesse, la maîtrise était impressionnante pour leur jeune âge, et l'ambiance festive au rendez-vous !



Pas de temps morts pour l'Amicale Laïque d'Harfleur

Un plateau U7, ce sont de tout petit basketteurs en herbe qui viennent respirer une petite odeur de compétition. Organisé par l'ALH Basket, cet après-midi du 11 février n'a laissé le temps de souffler à personne, que ce soit les enfants ou les bénévoles des différents clubs présents.

Les matchs s'enchaînent, les enfants ont le plaisir de rencontrer d'autres équipes et de jouer très régulièrement durant une heure et demi, un vrai défi qui méritait bien un bon goûter reposant derrière... enfin sauf pour les encadrants car l'ALH enchaînait avec un 2ème plateau pour les U9 cette fois ! Et d'après Nadine Tiffay (encadrante de l'ALH) c'est comme cela presque tous les week-ends ! Merci à eux pour l'investissement dans le milieu associatif et pour les enfants qui se sont régales et sont prêts pour le prochain rendez-vous.



20 ans et pas une ride

20 ans déjà que la boulangerie «Katia et Thierry Pietrzak» régale les Harfleuraux avec leurs pains, leurs pâtisseries, leurs snacks, leurs pains d'épices... et la liste est longue. Fidèles au quartier de Beaulieu depuis leur arrivée, vous pouvez les trouver sur la place G. de Maupassant, avec toujours autant d'énergie et de savoir faire. Rejoins par leurs deux enfants et épaulés par une «équipe de choc», les Pietrzak vont de l'avant malgré les difficultés de notre époque, et ont tenu à fêter cet anniversaire avec leurs clients autour d'un gâteau aussi bon que grand dans une ambiance chaleureuse qui leur ressemble.





Les Services Techniques Polyvalence et réactivité

Les Services Techniques municipaux ont pour vocation première l'amélioration et le maintien du cadre de vie des habitants de la commune au quotidien.

Leurs missions, se situant sur le domaine public, se composent de 4 principaux secteurs : la voirie, les espaces verts, les établissements communaux, les manifestations (apport logistique et technique).

Si, en effet, les travaux sur la voirie, les espaces verts ou encore les bâtiments sont visibles par les usagers, ce qui l'est moins, c'est tout ce qui précède les interventions, tous les métiers cachés, les missions invisibles et pourtant indispensables au bon déroulement des opérations techniques.

Accueillir et servir l'utilisateur

un circuit de fourni, nécessaire à la collectivité

Bon nombre de problèmes, incidents ou dégradations sont signalés par les Harfleuraux eux-mêmes, acteurs et soucieux du bien vivre dans leur ville.

Les constats et réclamations des habitants sont recueillis, classés et redirigés par les services techniques en fonction de leurs natures. Ils sont ensuite attribués soit en interne aux agents qualifiés, soit aux structures extérieures en ayant la compétence. La majorité des doléances recueillies concernent les sujets suivants :

- Entretien de la voirie
- Entretien des espaces verts
- Dératisation
- Nids de Frelons / de guêpes
- Rudologie (déchets / recyclage)
- Eclairage public

L'accueil général prend en compte les demandes, les hiérarchise, les priorise, puis les attribue aux services internes de la mairie, aussi appelés « régie municipale ». Dans certains cas, l'information est transmise aux structures extérieures qui en ont la compétence, soit suite à une mutualisation, soit parce qu'ils sont propriétaires du domaine public ou de l'équipement concerné.

Parmi les interlocuteurs permanents et privilégiés se trouve la Communauté urbaine le Havre Seine Métropole (dont Harfleur fait partie), suite aux mutualisations de certains moyens et compétences, elle intervient en lieu et place de la municipalité dans les domaines suivant :

- La voirie
 - Panneaux de signalisation, chaussée, équipements de sécurité, mobilier urbain, pistes cyclables, ponts et tunnels, ralentisseurs, terre-plein, trottoirs, voies piétonnes, place ouverte à la circulation...
- L'éclairage public
- Collecte des eaux pluviales et eaux usées
- L'eau potable
- La rudologie
 - Centres de recyclage, traitements des déchets...
- Les interventions sur les nuisibles
 - Souris, rats...



D'autres travaillent régulièrement de concert avec la municipalité et ce sont bien souvent les services techniques municipaux qui les alertent sur des problèmes à résoudre sur le territoire harfleuraux et qui relèvent de leurs compétences spécifiques, parmi eux :

- Les bailleurs sociaux (Alcéane, Habitat 76, Logeo, Immobilière Basse Seine...)
- La direction des routes
- La SNCF
- Enedis
- Engie
- Orange...



Quelques exemples de doléances les plus fréquemment reçues

- Un poteau de signalisation est endommagé
- Une rue est dans le noir
- Un lampadaire ne fonctionne pas
- Un arbre est tombé
- Il y a un nid de poule sur la voie publique
- La végétation gêne la signalisation routière
- Un objet est laissé sur la route
- Un égoût est bouché
- Des pavés sont descellés
- Un câble électrique est détendu
- Il y a une fuite d'eau potable
- Il faudrait ajouter une signalisation
- Un traçage au sol est effacé
- Un plot est cassé
- Une porte d'armoire EDF est cassée
- Une odeur nauséabonde se dégage de l'égout
- Difficulté d'accès à cause de la végétation
- Il y a un dépôt sauvage
- Une plaque de recouvrement manque
- Il y a un nid de frelons dans mon jardin
- Un entretien de talus est à faire
- Il y a une grosse fissure sur un trottoir...

Matériel



Pas visibles, et pourtant essentiels : les services méconnus de la ville

La Logistique : un service pour les services

Le service logistique a en priorité la charge d'organiser et d'optimiser les moyens nécessaires à la régie municipale (ateliers, travaux et compétences techniques en interne).

Ses domaines d'interventions sont très variés : la voirie, les espaces verts, la propreté, l'électricité, la plomberie, le patrimoine extérieur, les fêtes et cérémonies, l'entretien de bâtiment... les agents municipaux, pour assurer le service public ont besoin de matériel, de véhicules, d'engins, d'outils spécifiques adéquats, et de protections obligatoires (Équipement de Protection Individuelle) pour travailler en sécurité.

Le service logistique s'occupe des achats, s'assure de la conformité des produits, de leur stockage, et de leur diffusion auprès du personnel concerné. Sa mission englobe aussi la gestion de la flotte de véhicules, du mobilier urbain, des matériaux, des vêtements de travail, des cartes de carburant, des clés des bâtiments...

Les agents sont en lien avec tous les autres services de la Ville (éducation, culture, tourisme, sport, famille et solidarité, secrétariat général, communication...), en effet, ils réceptionnent toutes les demandes d'achats,

du renouvellement simple à l'expression d'un nouveau besoin auquel il faudra répondre, trouver des solutions. Dans ce cadre, priorité est donnée à la réparation du matériel et au réemploi des fournitures reconditionnées quand cela est possible.



Les commandes et achats

Afin de rendre possible la mutualisation et l'optimisation des commandes dans le respect des marchés publics, et des objectifs municipaux, notamment en matière de développement durable et local, ce service municipal centralise toutes les commandes matérielles, y compris :

- Les fournitures scolaires et pédagogiques pour les écoles et le service animation (centres de loisirs et périscolaire)
- Les réservations de transports en groupe
- Les fournitures administratives
- Le mobilier de la ville
- Le matériel nécessaire aux grands événements comme la « Fête de la Scie », « Un été au parc », « Le marché de Noël », les événements officiels...

Quelque soit le domaine d'action, l'objectif est d'anticiper les besoins au plus juste pour éviter les dépenses inutiles, de proposer les meilleures solutions techniques dans le but de la continuité de service public, en veillant à ne pas générer de stocks inutiles, dans le respect des objectifs de développement durable de la municipalité.



Indispensable

“
Quelques mots

Cécile Reniou
agent d'accueil aux services techniques

“ Mon métier d'agent d'accueil aux services techniques est très diversifié et comprend :

- L'accueil physique et téléphonique
- Le recueil des doléances et constatations des habitants de la commune
- L'évaluation du degré d'urgence
- La recherche d'informations et transmission aux techniciens

À l'accueil, il faut s'adapter à son interlocuteur en fonction de la situation, questionner au sujet du problème rencontré pour répondre au mieux aux attentes, et surtout être à l'écoute. Je pense que pour mener à bien mes missions je me dois d'être : claire, patiente, bienveillante et disponible, cela me permet d'apporter le service adapté aux Harfleurais qui nous contactent.

Les demandes et attentes sont tellement variées qu'il est important de rester centré sur les faits et sur ce qui est observable. Ceci me permet de cerner et d'attribuer au plus vite la demande aux techniciens concernés pour qu'elle soit traitée au plus vite. Lorsque la doléance ne concerne pas une compétence municipale je l'aiguille sur les services concernés (voir liste des structures extérieures).



Même si mon métier est très exposé au mécontentement, au stress, et à l'agressivité du public, il est sage de se rappeler que ce n'est pas nous qui sommes personnellement visés mais le service ou la collectivité. En gardant la tête froide, nous pouvons agir pour le bien de tous, et dans l'immense majorité des cas, cela se termine très bien. ”

“
Quelques mots

Betty Minguant, service logistique

“ Travailler pour ce service procure la satisfaction de participer à des projets utiles à la population, qu'il s'agisse de la sécurité ou du bien-être des habitants, ou encore de l'amélioration des conditions de travail des agents pour leur permettre de mener à bien leurs missions auprès du public dans les meilleures conditions.

Nouvelle dans la collectivité, cette première année passée aux services techniques correspond en tous points à ce que j'espérais de ma reconversion professionnelle (Betty travaillait avant dans une entreprise privée).

Ma prise de poste en tant que responsable logistique au service de la Ville d'Harfleur a donné un aspect humain qui manquait jusque là dans mon ancien métier. Travailler dans la perspective d'être utile aux autres (public et services publics) apporte des valeurs auxquelles je tiens dans mon travail. Assister à l'aboutissement d'un projet après y avoir travaillé depuis sa conception, constater les résultats bénéfiques sur la collectivité est très satisfaisant. Je pense notamment à la Fête de la Scie ou au Marché de Noël, qui touche les habitants autant que les agents de la ville. Cet effort commun fait pour apporter un réel plus au quotidien des Harfleurais est l'essence même de ce qui rend ce travail si attachant. ”





Le service urbanisme

Déclarations, travaux, permis... les services municipaux vous accompagnent

Sur le territoire harfleuraux, comme partout en France, la plupart des travaux de construction, de rénovation ou d'aménagement, même de faible ampleur, que ce soit pour les particuliers comme pour les professionnels, doivent faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme délivrée par la Ville d'Harfleur préalablement à leur réalisation. Pour ce faire, la municipalité dispose d'un service urbanisme dédié.

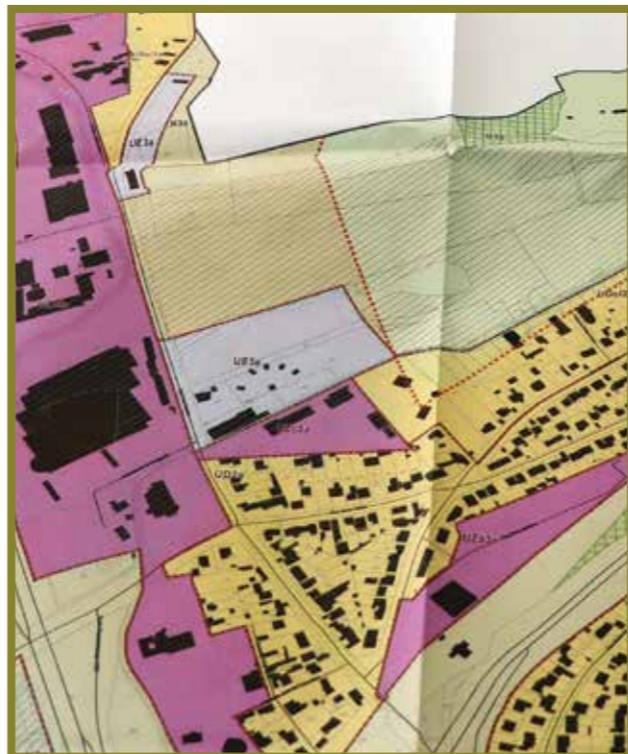
Le service urbanisme, partie intégrante des services techniques, est composé d'un chargé de projets et d'une secrétaire (réception, traitement, validation, transmission...), le directeur adjoint des services techniques intervient aussi pour faire le relais avec les élus harfleuraux et la Communauté urbaine qui elle, s'occupe de la partie instruction du dossier.

Cette démarche vise à vérifier la conformité des projets avec les réglementations locales en vigueur afin d'en assurer la sécurité juridique et garantir la cohérence de la trame urbaine (expression se rapportant à la trame textile et évoquant la maille urbaine c'est-à-dire l'aspect tissé que forment les entrelacs des voies de circulations. L'aspect de la trame urbaine permet d'interpréter visuellement la densité urbaine des constructions par exemple) de notre commune.

Chaque projet nécessite un temps d'instruction par le service qu'il est important d'anticiper. Il peut aller de quelques semaines à plusieurs mois selon la nature et la complexité du dossier. Il est souvent nécessaire pour le service de consulter et d'attendre le retour d'autres services extérieurs à la Ville, en particulier celui de l'Architecte des Bâtiments de France mais également du gestionnaire de la voirie ou du réseau d'eau et d'assainissement, pour ne citer qu'eux.

Une fois les demandes instruites, elles font l'objet d'un arrêté du Maire autorisant ou non à réaliser les projets et indiquant éventuellement des conditions à respecter. La

liste des dossiers déposés et des décisions rendues est affichée et librement consultable en mairie.



Où trouver les documents pour constituer un dossier ?

Vous trouverez sur le site de la Ville, www.harfleur.fr, dans la rubrique « travaux et urbanisme », l'ensemble de la réglementation locale et des formulaires CERFA à télécharger. Les agents de la Ville sont également à votre disposition. En cas de difficultés dans le montage des dossiers ils peuvent conseiller et accompagner les habitants dans leurs démarches.

Vous avez la possibilité de venir à l'accueil des services techniques (rue Paul Doumer) pour retirer un dossier de :

- Déclaration préalable
- Permis de construire
- Permis de démolir

Une fois le dossier complet, il peut être :

- déposé directement aux services techniques, rue Paul Doumer
- envoyé par mail à l'adresse suivante : urbanisme@harfleur.fr
- envoyé par voie postale : mairie d'Harfleur, 55 rue de la République, 76700 Harfleur

Après étude et validation, ils sont transmis pour instruction à la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole.

Contact CU LHSM par téléphone au 02 35 79 92 76.

Infos pratiques :

Accueil des Services Techniques :
40 rue Paul Doumer à Harfleur
ou par téléphone au 02 35 13 30 40

Horaires d'ouvertures au public :
Lundi 9h – 12h30 / 13h45 – 17h
Mardi 9h – 17h
Mercredi 13h45 – 17h
Jeudi 9h – 17h
Vendredi 9h – 12h30 / 13h45 -17h



Ne cherchez plus ! Tous les Cerfa sont sur votre site harfleur.fr !

The screenshot shows the official website of Harfleur. At the top, the logo 'Harfleur.fr le site officiel' is displayed. Below it, there are navigation tabs for 'Accueil', 'HARFLEUR', 'Harfleur PRATIQUE', 'Harfleur LOISIRS', and 'Harfleur DÉCOUVERTE'. A search bar is located on the right. The main content area is titled 'Harfleur PRATIQUE' and lists various services: 'Harfleuraux de 0 à 104 ans', 'Nouveaux habitants', 'Vie quotidienne', 'Mes démarches', 'Se déplacer', 'Environnement', 'Travaux et urbanisme', 'Sécurité au quotidien', 'Salles et équipements municipaux', and 'Economie / Emploi'. A large image shows a house model, a laptop, and a keyboard. Below this, a purple banner reads 'Travaux et urbanisme.....'. Underneath, there are three buttons: 'Infos travaux', 'Faire des travaux (chez soi)', and 'Les documents d'urbanisme'. At the bottom, there is a section titled 'Les documents d'urbanisme' with sub-sections for 'Réglementations locales' and 'Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)'. The 'Réglementations locales' section includes links for 'Règlement graphique' and 'Règlement écrit'. The 'Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)' section explains its role in organizing development and setting rules for land use.



Amateurs et professionnels en toute sécurité

Entretien avec...

La Société de Tir d'Harfleur et de la Région Havraise

Pouvez-vous présenter votre association et le stand de tir en lui-même ?

Si la Société de Tir d'Harfleur et de la Région Havraise existe depuis plus de 30 ans, le stand de tir a ouvert ses portes en 2002, concrétisant le projet de notre ancien Président, François Payen de la Garanderie. Le stand comprend un pas de tir à 10m, de 60 postes pour le tir à l'air comprimé. Pour le tir aux armes à feu, nous disposons de deux pas de tir couverts, 40 postes pour les armes longues à 50m et 40 postes pour le tir au pistolet à 25m.

Compte tenu de sa taille et de ses équipements, le stand est homologué pour accueillir des compétitions nationales et internationales. Même si la plupart de nos 300 licenciés pratique le tir de loisir, la S.T.H.R.H. organise régulièrement des compétitions départementales et régionales. Plusieurs de nos compétiteurs se sont qualifiés pour les championnats de France.

Depuis quelques années, le tir sportif se pratique de plus en plus en famille. Nous avons mis en place un parcours de formation pour que nos nouveaux licenciés puissent rapidement faire des scores motivants, et continuent à pratiquer, et ça marche ! Nous n'avons jamais eu autant de licenciés, qui peuvent

venir tirer tous les jours, toute l'année, grâce à nos quarante bénévoles engagés dans la vie du club.

Vous vous situez sur le territoire harfleurais, mais le lieu appartient à la CU, est-ce que cela vous pose des difficultés, ou au contraire vous offre des opportunités ? Quels sont les relations que vous entretenez avec ces deux collectivités ?

Compte tenu de la taille du stand, seule la Communauté urbaine avait les moyens d'investir dans la construction et l'entretien des installations. Après vingt ans, celle-ci vient de nous renouveler sa confiance pour cinq ans, renouvelable une fois. Cela va nous permettre de réinvestir, ne serait-ce que dans l'achat d'armes à air comprimé (qui sont mises gracieusement à disposition des tireurs) pour faire face à l'augmentation du nombre de licenciés.

De son côté, la mairie d'Harfleur a toujours été à nos côtés, au même titre que les autres associations sportives du territoire harfleurais, en nous aidant à nous développer, nous faisant connaître auprès de ses administrés et tireurs potentiels. Si les autres communes de la CU pouvaient être aussi proactives, cela nous aiderait à optimiser l'utilisation de cet équipement, encore loin de sa capacité d'accueil maximale.

L'ouverture du lieu aux entraînements de professionnels, comme la police municipale du Havre, est prévue, où en êtes-vous actuellement, quels impacts peuvent avoir cette cohabitation ?

Les travaux permettant à la Police Municipale du Havre de venir s'entraîner en sécurité sur le pas de tir à 25m sont en cours. L'expérience concluante de l'habilitation des agents d'HAROPA (Grand port fluvio-maritime de l'axe Seine, ndlr) à leur nouvelle arme de service, à montrer l'intérêt de pouvoir mettre l'équipement communautaire à disposition des services de police qui actuellement s'entraîne à 40km du Havre.

Nous avons été approchés par d'autres professionnels, par exemple, nous avons mis à disposition nos locaux pour que le service des armes de la Préfecture de Seine-Maritime puisse organiser l'opération d'abandon d'armes largement relayée dans la presse. Même si ces entraînements au tir « de police » nécessitent des travaux de mise en sécurité, il est évident que l'utilisation des facilités existantes (parking clos, salles de réunion, vestiaires, sanitaires...) constitue un bel exemple de synergie avec pour objectif de réduire le coût des services communautaires.



Et avec...

Mme CHERRIERE Malika
13ème vice-présidente
de la CU LHSM au Sport

La Communauté urbaine que vous représentez en tant qu'élue, a choisi le stand de tir d'Harfleur comme équipement communautaire pour l'entraînement de la Police Municipale du Havre. Pourquoi ce choix, et qu'a-t-il été mis en place pour que cela se réalise dans les meilleures conditions ?

Avant tout, il faut souligner le fait que Madame le Maire d'Harfleur, les élus de la CU et les élus de la Ville du Havre ont travaillé sur ce projet pour veiller à ce que cette ouverture se fasse dans des conditions optimales et dans le respect des prérogatives de chacun, par le biais de délibération communautaires. Vu la nature de l'équipement et sa taille, la Communauté urbaine pouvait offrir à la Police Municipale du Havre, armée, la possibilité de s'entraîner, dans des conditions optimales et encadrées. Ces entraînements sont prévus sur un pas de tir adapté, dans le sens où des travaux (financés par la Ville du Havre) ont été effectués conformément à un cahier des charges strict. La CU va donc faire évoluer ce pas de tir selon un cahier des charges renforcé car le site est implanté au milieu d'une zone d'entreprises exigeant une forte prise en compte de l'environnement immédiat.

Les travaux de bases sont actuellement terminés, la phase de

« renforcement » va être entamée sous peu, et une communication aux entreprises alentours sera effectuée afin « rassurer » sur les mesures prises. A ce sujet, des visites du site seront organisées permettant aux riverains de se rendre compte du niveau d'attention porté à la sécurité. Enfin, il est important de souligner l'investissement et le sérieux de l'encadrement des bénévoles et du président du CTHRH, très au fait de la réglementation, avec un règlement intérieur très strict.

Est-ce que, suite à l'aménagement spécifique effectué sur le site, la CU pense proposer à d'autres structures armées comme la police municipale, de venir s'y entraîner ?

Alors, à ce jour, nous n'avons eu qu'une demande provenant du Port Autonome pour la Police portuaire, et l'accord a d'ores et déjà été donné dans le cadre de convention bien définies. Nous n'avons pas pour le moment d'autres demandes officielles, et à ce propos, le but n'est pas de transformer ce lieu en un centre d'entraînement professionnel, c'est avant tout un centre de tir sportif et amateurs, encadré par une association avec un sérieux qui n'est plus à prouver au vu de sa longévité et de ses résultats.

Les équipements sportifs communautaires

Centre aquatique L'Effet Bleu
Saint-Romain-de-Colbosc

Complexe Aquatique Belle Étoile
Montivilliers

Complexe aquatique
Les Bains des Docks
Le Havre

Gymnase intercommunal
Saint-Romain-de-Colbosc

Centre d'aviron
(Société Havraise de l'Aviron)
Gonfreville-l'Orcher

Complexe Aquatique Gd'O
Gonfreville-l'Orcher

Complexe sportif
AB Sports Piscine et Spa
Criquetot-l'Esneval

Halle des sports
Criquetot-l'Esneval

Stade Océane
Le Havre

Stand de tir
Harfleur



A noter :

Christine Morel a insisté sur l'aspect « sécurisation » de l'environnement qui rappelle que se trouve sur le territoire harfleurais. Le respect de ce point était la condition à l'installation de cette nouvelle activité.



L'espace Naturel Sensible du Colmoulins, une collaboration étroite entre Harfleur et le Département de Seine-Maritime

Un Espace Naturel Sensible (ENS) est un site naturel riche, présentant un grand intérêt écologique. Le rôle du Département sur ces sites consiste à protéger, restaurer, ouvrir au grand public et sensibiliser à la protection de la nature. La politique des ENS est une compétence exclusive des départements français.

Les prairies humides et boisements du Domaine du Colmoulins longent la rivière Saint-Laurent. Composée d'une mosaïque de milieux (prairies humides, bois, roselière, cours d'eau...), cette zone humide joue un rôle de rétention d'eau en cas d'inondations et favorise la préservation de la nature. On y trouve ainsi un grand nombre d'insectes et notamment des espèces de libellules remarquables comme l'agrion de mercure.

Au 18^{ème} siècle, le Domaine du Colmoulins, appartenant au château du Grand Colmoulins, comprenait des bâtiments de ferme, des sources, des prés, des prairies humides, des bois et une aulnaie. Dans les années 60, l'exploitation décline avec l'arrivée de l'agriculture moderne. Certains bâtiments à l'abandon sont alors détruits. Une grange et les terrains restent aujourd'hui entretenus par le Département, qui en est propriétaire, afin de préserver la biodiversité de ce lieu.

La mission de préservation

Le Département gère un réseau de 29 sites désignés Espaces Naturels Sensibles (ENS) et 9 espaces forestiers. Ces bois, prairies, coteaux calcaires, zones humides représentent plus de 2 700 hectares préservés. La mise en œuvre de la politique de protection et de valorisation de ces espaces remarquables s'effectue en partenariat avec plus de 140 acteurs (collectivités, agriculteurs, associations, propriétaires...) dont Harfleur fait partie. Les services départementaux mènent un travail de recensement afin de suivre l'évolution de près de 3000 espèces végétales et animales présentes au cœur des ENS. Afin d'enrayer la perte de biodiversité, des actions d'entretien ou de restauration sont menées.

Les aménagements pour le Colmoulins

En ce qui concerne l'ENS du Colmoulins, le Département effectue l'entretien et l'aménagement sur le site. Les travaux y sont toujours effectués dans le respect de l'écosystème et de la biodiversité, pas question de « bétonner » ou de retourner cet espace fragile.



Récemment, les agents du département ont posé quatre doubles barrières aux entrées du sentier piétonnier qui le longe, sur l'allée du Saint Laurent, et au bout de l'impasse Raoul Ancelin, cela permet au public de s'y promener mais empêche les véhicules motorisés d'y pénétrer. A ce propos, une réflexion est en cours, pour l'aménagement pérenne de ce sentier, permettant une promenade au cœur de la nature du site, entre rivière et prairie humide.

A savoir

Si vous passez aux abords de l'ENS, vous pourrez y voir, en liberté, des chevaux camarguais et des bœufs, ces animaux de races rustiques sont de bons auxiliaires sur le site. Ils ne sont pas gérés en direct par le Département mais par des agents de la Ville du Havre (spécialisés qui s'occupent aussi des animaux se trouvant sur le parc de Rouelles) au travers d'une convention passée avec la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole.



Les visites gratuites des ENS

Afin de faire découvrir la richesse de ces sites, un programme d'évènements et d'animations diversifié est mis en place. Avec 22 sites ouverts au public, le Département offre aux habitants de la Seine-Maritime des espaces de découverte de la nature et de loisirs. Plusieurs dizaines de milliers de personnes fréquentent les sites chaque année et de nombreuses opérations de sensibilisation sont proposées à tous les publics : familles, scolaires, personnes en situation de handicap, groupes. Plus de 5 000 personnes participent chaque année à ces activités. L'objectif est d'offrir au grand public une découverte originale et diversifiée des espaces naturels. Les techniciens du Service « Gestion des Espaces Naturels » Direction de l'environnement au Département de Seine-Maritime ont concocté des animations destinées au grand public au cœur de « l'Espace Naturel Sensible » du Colmoulins.

Voici le programme pour l'été 2023

« La flore et la faune du Colmoulins »

[dans le cadre de la « Fête de la Nature »]

Samedi 27 mai - 14h - Domaine du Colmoulins

Immersion au cœur de cette nature de proximité encore préservée mais fragile, pour découvrir la diversité des espèces animales et végétales.

Rendez-vous sur le parking des « Jardins Familiaux d'Harfleur » à côté de l'ancienne clinique du petit Colmoulins (au bout de l'allée du Saint-Laurent) à Harfleur-Fleurville.

Prévoir chaussures de randonnée.

Animée par la Ligue de Protection des Oiseaux de Normandie

« Contes à contre-courant »

Samedi 8 juillet - 14h30 - Domaine du Colmoulins

Une petite balade mais un grand voyage conté le long d'une rivière, dans un bois et à travers des ruines chargées d'histoires ! Rendez-vous sur le parking des « Jardins Familiaux d'Harfleur » à côté de l'ancienne clinique du petit Colmoulins (au bout de l'allée du Saint-Laurent) à Harfleur-Fleurville. Prévoir chaussures de rando et jumelles si possible.

Animée par l'association « Mille Choses à Dire »

« Immersion en vallée humide »

Dimanche 3 septembre - 14h - Domaine du Colmoulins

En pleine zone urbaine, le Saint-Laurent nous offre un paysage sauvage de milieux naturellement humides : rivière, marais, roselière et de luxuriantes prairies pâturées par des chevaux camarguais. Rendez-vous sur le parking des « Jardins Familiaux d'Harfleur » à côté de l'ancienne clinique du petit Colmoulins (au bout de l'allée du Saint-Laurent) à Harfleur-Fleurville. Prévoir bottes.

Animée par CARDERE



Les inscriptions sont obligatoires via le site www.seinemaritime.fr/ens
Toutes ces animations sont gratuites



[Concert]

La Grande Sophie

Chaque détail ressemble à la Grande Sophie dans son album à venir. Un retour hyper créatif, des sons aux arrangements jusqu'à l'image bleue du Cyanotype de sa pochette qu'elle a pris soin de réaliser.

Sa voix est au centre du projet, sa texture se pose sur des chansons tour à tour pop, folk, rock où les ambiances font le grand écart entre profondeur et légèreté.

La Grande Sophie
Samedi 18 mars - 20h30
La Forge - Tarifs : de 8,50€ à 23€
Informations au 02 35 13 30 09 [La Forge]

[Spectacle petite enfance]

Ainsi commence

Par la Compagnie Les p'tites histoires en n'ombre



Ainsi commence... raconte le début, le début de l'être, l'enfant qui est amené à devenir grand.

Ainsi commence... raconte l'envie d'explorer, le besoin de l'autre pour grandir mais aussi la nécessité de se séparer pour devenir.

Être à l'écoute de soi, vivre nos émotions, découvrir des ailleurs, sortir du cadre, rencontrer l'autre puis partir, fort de ses expériences pour pouvoir revenir grandi.

Un spectacle doux et musical.

Ainsi commence
Mardi 14 mars - 10h
La Forge - Tarifs : de 2,50€ à 5,50€
A partir de 6 mois
Informations au 02 35 13 30 09 [La Forge]

[Musiques du Monde]

Soma, le chant de la Terre

Compagnie Le berger des sons



«Ecoute un peu l'histoire de l'Homme qui a oublié que la Terre est sous ses pieds...»

Soma est un cri du cœur, un chant de l'âme et du monde, un hommage à notre terre nourricière belle et fragile, une invitation au voyage...

Sous les doigts sensibles des musiciens, le duduk devient souffle du vent, les percussions roulements de tonnerre ou tremblements de l'écorce terrestre, tandis que la voix transmet l'émotion et la tendresse.

Soma est un spectacle délicat et rare, porté par la générosité de deux artistes qui nous offrent leur humanité et une parcelle lumineuse de leur mystère.

Soma, le chant de la Terre
Dimanche 19 mars - 17h - Église Saint-Martin
Gratuit sur réservation
Informations - réservations au 02 35 13 30 09 [La Forge]

Actu ASSOS

Femmes Solidaires

• Thé Dansant

Mardi 7 mars - 14h - La Forge

Tarif : 15€ avec un goûter



ASHB Section Handball

• Marché des créateurs

Dimanche 12 mars - de 10h à 18h - La Forge

Tarif : 1€ (pour les plus de 10 ans)

ASHB

• Vide Grenier

Dimanche 2 avril - de 8h à 18h

École André Gide primaire - rue Albert Camus

Buvette et restauration sur place



Orchestre d'Harmonie de la ville du Havre

• Concert

Dimanche 26 mars - 15h - La Forge

Renseignements et réservations auprès du Conservatoire Honegger du Havre.

Concerts solidaires

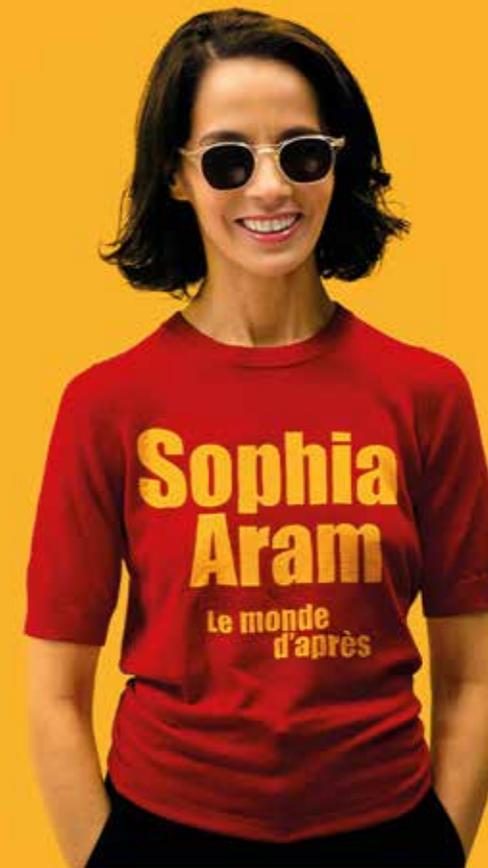
• Soirée «Rêves Party»

2 concerts pour soutenir l'association «Rêves» qui permet à des enfants gravement malades de réaliser leurs rêves.

«Dream On» à 19h & «Orange Yeti» à 20h30

Dimanche 9 avril - à partir de 19h - La Forge

Renseignements 07 68 28 30 95



Sophia Aram

Samedi 3 juin 2023 - 20h30

La Forge - Tarifs : de 8,50€ à 23€

Informations au 02 35 13 30 09 [La Forge]

L'Écho des commerces

Tenues de Soirée !

Le magasin de retouches, créations et coutures M&S DOZ déjà installé depuis plusieurs années dans la rue Saint-Just (centre ancien), s'agrandit. En effet, affaire de famille oblige c'est la fille de Mme Doz qui a ouvert une «extension» attenante à la boutique, et pas n'importe laquelle, elle propose à sa future clientèle, des tenues de soirées sur mesure.

Des toilettes pour toutes les occasions, soirées, cérémonies, anniversaires mais aussi mariages. De la robe de mariée, au costume du marié en passant par les vêtements des demoiselles d'honneur, tout est possible.

Tout est dessiné et réalisé à la main selon les envies des clients, pour parfaire ces journées inoubliables grâce à des pièces uniques.

M&S DOZ

Tél : 06 52 50 91 23 - Mail : museyyendoz@gmail.com

1-3 rue Saint-Just





SEINE-MARITIME
- LE DÉPARTEMENT -

À Rouen, au Département

Pauvreté, précarité : quelle différence ?

Le CNRTL (Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales) définit la **pauvreté** comme l'état, la condition d'une personne qui manque de ressources, de moyens matériels pour mener une vie décente.

La **précarité** se définit par l'incertitude, l'instabilité d'une situation, d'une position ou encore de ressources.

Ces définitions sont très générales et, afin de mesurer la pauvreté, l'Etat s'appuie sur certains critères tel que le niveau de vie médian. Le seuil de pauvreté est ainsi fixé par convention à 60% du niveau de vie médian de la population soit 940 euros par mois (observatoire des inégalités). En France, cela représente 4,8 millions de personnes qui vivent en dessous de ce seuil soit 7,6% de la population.

Toutefois, ce chiffre peut être trompeur car il ne tient pas compte d'une série d'autres critères comme par exemple, l'évolution dans le temps des situations individuelles, puisqu'il s'agit d'une moyenne statique et fixe. C'est pour cela que la notion de précarité est survenue dans le langage sociologique afin de mettre l'accent sur la partie dynamique de la pauvreté par le caractère instable des situations individuelles et familiales.

Malgré tout, cela ne rend pas compte de nombreuses situations, telles que celles soulevées par Madame le Maire, à savoir ce que l'on appelle le « reste à vivre ». Cet indicateur permet de mesurer une autre forme de pauvreté dans la mesure où il s'agit de déduire des revenus, l'ensemble des dépenses incompressibles pour voir combien une personne dispose une fois toutes ces charges payées. On ne part pas non plus du salaire de base mais bien de sa part variable, qui est libre d'être dépensée.

Or, avec l'augmentation fulgurante de l'inflation, ce reste à vivre s'est retrouvé considérablement amoindri voire avait disparu complètement. Si certaines personnes disposent de ressources pour parer à une telle situation (épargne, capital à revendre...), d'autres en revanche, se retrouvent sans rien et sans pouvoir prétendre non plus aux aides sociales, elles aussi calculées par rapport au montant des revenus.

Retour sur les compétences

Pour rappel, les Départements ont plusieurs compétences et parmi celles-ci, les solidarités et la cohésion territoriale. La loi NOTRe, qui fixe ses contours, y inclut l'action sociale tournée autour de l'enfance (notamment par le biais de l'aide sociale à l'enfance), les personnes en situation de handicap (avec la MDPH), les personnes âgées (gestion des EPAHD et des Résidences autonomes comme notre Résidence des 104), les prestations d'aides sociales avec notamment la gestion du Revenu de Solidarité Active (RSA) dont le montant est fixé au niveau national.

Au Conseil Départemental

Madame le Maire, en tant que Conseillère départementale, est intervenue lors du dernier Conseil départemental du jeudi 9 février 2023 concernant l'évolution de la précarité. Elle a insisté sur trois catégories de personnes dont la précarisation croît ces dernières années, à savoir, les travailleurs pauvres, les jeunes et les familles monoparentales. Elle a rappelé qu'il restait beaucoup d'habitants qui ne faisaient pas appel aux aides auxquelles ils ont le droit, propos qui ont été pointés par plusieurs études récentes.

Elle a souligné également qu'un certain nombre d'habitants se retrouvaient aujourd'hui dans une situation particulièrement difficile car ils avaient des ressources supérieures aux plafonds pour bénéficier des aides mais que ces mêmes plafonds ne prenaient pas en compte l'inflation.

Madame le Maire a plaidé pour que le Département révise ses dispositifs de solidarité individualisés au regard de la conjoncture actuelle et des éléments qu'elle a exposé. Elle a défendu la nécessité de disposer d'un véritable programme d'action pour faire reculer le non recours aux droits.

Elle a, enfin, évoqué plus spécifiquement la situation des jeunes, dont beaucoup se retrouvent en très grande précarité au regard du nombre croissant qui, aujourd'hui, bénéficient d'une aide alimentaire. Elle a insisté sur la nécessité de mettre en place un revenu minimum d'autonomie pour les jeunes seinomarins, particulièrement touchés par la précarité. Cela permettrait au Département de Seine-Maritime de prendre une avance vis-à-vis des autres départements en matière de politique jeunesse en expérimentant un dispositif jusque là inédit.

En outre, un tel dispositif pourrait éviter que des jeunes soient empêchés dans leurs études par des emplois, souvent précaires et épuisants, qui viennent renforcer les inégalités des chances dans leur parcours scolaire.

TARIFS RÉDUITS

Des visites dans les musées

Un ticket d'entrée acheté dans l'un des musées de Paris, de Rouen ou du Havre permet désormais un accès à tarif réduit dans tous les autres musées.

Un ticket acheté dans un musée = un tarif réduit pour les autres musées

Depuis le 2 janvier 2023, un billet plein tarif acheté dans l'un des musées de Paris, de Rouen ou du Havre permet d'accéder à un tarif réduit dans tous les autres musées des villes participantes. Une convention de partenariat a ainsi été signée entre la Métropole Rouen Normandie, la Ville du Havre et l'établissement public Paris Musées.

Promouvoir la culture sur la Vallée de la Seine

A l'instar de Nuit Blanche en juin, du Big Jump en juillet et maintenant la tarification réduite dans les musées, l'Entente Axe Seine multiplie les occasions de promouvoir l'attractivité culturelle et touristique de la Vallée de la Seine. D'autres initiatives sont d'ores et déjà en cours de calage : à l'automne 2023, un projet collectif va être mis en place pour une saison culturelle commune associant le Centre Pompidou et de nombreux musées de l'Axe Seine.

Les élus à vos côtés

Vous souhaitez rencontrer un élu municipal ?

Pour prendre rendez-vous avec Madame le Maire ou un adjoint, contactez :

le cabinet du maire
au 02 35 13 30 10

ou mail :
cabinet@harfleur.fr

Pharmacies

Dans la journée, appelez votre pharmacien habituel.

Pharmacie de la Brèque
35 rue de la République
02 35 45 40 39

Pharmacie de la place d'Armes
26 rue Jehan de Grouchy
02 35 45 77 09

Pharmacie Harfleur-Beaulieu
33 pl. Guy de Maupassant
02 35 45 43 29

Après 20h, appelez le 3237

Urgences

Tél. prioritairement
15 : SAMU

17 : Police nationale
18 : Pompiers

114 : Secours personnes sourdes et malentendantes (sms/fax)

112 : Urgence depuis un portable

Si non, téléphonez au
02 35 13 30 00
un répondeur vous donnera le numéro de téléphone de l'astreinte technique de la ville

Carnet

Naissances :

12/01/23 BOYER PIVAIN Elya
15/01/23 KOBER ADEHOUMI Emin
22/01/23 CAGNA Alba
27/01/23 EL KHALLADI Fares
27/01/23 MORET Lyana
04/02/23 BETNANT Wayat

Mariages :

21/01/23
MANCEL Anthony et CAVÉ Juliette

Décès :

18/01/23 DÉVAUX Michel

Prochain Conseil Municipal :

Samedi 25 mars
9h - Salle du parc

Les synthèses et PV des conseils sont disponibles sur www.harfleur.fr

Prochain conseil communautaire

Jeu 6 avril - 17h
Carré des Docks - Le Havre

Les séances sont publiques

Info LiA

Pour tout connaître des horaires et lignes de bus et tramways :

<http://www.transports-lia.fr>

ou sur smartphone

« LiA les lignes de l'agglo »

Allo Agglo ?

Gestion des déchets, collecte des encombrants réutilisables, transports scolaires, risques majeurs ?

pour toutes questions sur la Communauté urbaine,
Tél : 02 35 22 25 25

Site web :

www.lehavreseinemetropole.fr



La Journée d'Accès à l'Emploi - 8ème édition

La JAE se veut une journée d'accompagnement vers l'insertion professionnelle et une expérience riche permettant d'acquérir de bons réflexes dans la recherche d'emploi actuelle et future. Les partenaires locaux font preuve de cohésion et de volonté pour œuvrer en faveur de l'insertion professionnelle et sociale du public de l'agglomération havraise. D'une année sur l'autre, l'engouement et les relations professionnelles entre partenaires sont de plus en plus forts.

Programme

8h45 Ouverture des portes /accueil du public
9h - 9h30 Café gourmand avec les bénévoles de l'atelier cuisine du CCAS
9h30 Ouverture des stands structures d'accompagnement vers l'emploi
10h30 Spectacle interactif sur l'image de soi, les codes de l'entreprise et les savoirs-être avec **Les Improbables**.

Les espaces dédiés

Réalisation d'une web tv sur tous les espaces et intervenants (logement, mobilité, accompagnement...) par InsermédiA.

> Salle Le Creuset

- **Espace formation** avec les différents centres de formation (modalités d'accès et présentation des formations, habilitations...)
- **Espace Atelier conseil en image** pour optimiser vos chances de réussite de votre entretien (conseils, tenue vestimentaire, maquillage, etc)
- **Espace Mobilité** avec la participation de ODD, Mobilité Association Durable (MAD) – présentation de leurs structures et des dispositifs. Une intervention des professionnels en partenariat avec les improbables sera proposée par le biais de différentes scénettes. Participation LH MOBILITE - petite animation sécurité routière avec des lunettes simulant une conduite en état alcoolisé, de fatigue, ou sous l'emprise de drogue.

• Espace numérique

- Atelier accompagnement sur la mise à jour du profil de compétences géré par FODENO
- Accompagnement individuel sur les thématiques CV, logement, aides sociales, sécurisation des comptes, emploi store POLE EMPLOI
- Conseillère numérique de la ville (accompagnement sur les questionnaires via l'outil informatique).

> Galerie des Fondateurs

• Espace Animation

- 9h30 - 13h - Ateliers d'auto massage** avec Huguette Pornin réflexologue.
- > 4 ateliers de 30 mn (9h30 - 10h30 - 11h30 - 12h30). Atelier d'auto massage sur différentes parties du corps afin de travailler sur l'énergie des émotions, la remobilisation des ressources ou comment repérer les tensions de façon ludique.

> La Taillanderie

- **2 Espaces simulation d'entretien** (entreprises et structures d'accompagnement) pour vous mettre dans les conditions réelles avec bilan/analyse
- **Espace Entreprises / offres d'emploi**

> Extérieur Forge

- **ODD - La Mécamobile ou scooter**
 ODD est un garage solidaire au Havre, mais se déplacer lorsque notre véhicule a des problèmes est parfois compliqué. C'est pourquoi ODD a créé la Mécamobile, un camion aménagé pour permettre de faire les devis et petites réparations au plus près de chez vous, dans les zones enclavées ou dans les secteurs prioritaires.

Harfleur 2026 - Groupe des élu.e.s communistes et républicains

Mars, ne battons pas en retraite !

Et ça ne s'est pas vraiment arrêté d'ailleurs ! Qu'on soit ouvrier, employé, artisans ou fonctionnaire, on est plongé dans la même galère, celle de devoir payer pour enrichir les profits des actionnaires. Car l'inflation généralisée n'est pas qu'une répercussion de la guerre en Ukraine, elle est aussi une aubaine pour certains de s'en mettre plein les poches.

Alors que Mars est aussi le mois de la journée internationale en faveur du droit des femmes, nous sommes confrontés à une réforme des retraites qui les fragilise encore plus. Aux inégalités salariales, les carrières hachées et à temps partiel vont accentuer les inégalités pour l'âge du départ à la retraite.

La situation de tous se dégrade, et les perspectives économiques de l'année 2023 ne sont pas bonnes. Comment, dans ces conditions, ne pas faire de l'accompagnement des Harfleurais et de la solidarité, le thème majeur de notre rapport d'orientation budgétaire. Reporter les coûts que supportent les communes sur les habitants, cela aurait été insensé même si certains, à droite de l'échiquier politique local, l'auraient souhaité.

Plutôt que d'augmenter les tarifs des services municipaux, ainsi que les impôts locaux, nous avons

choisi de soulager le budget des ménages en élargissant la cantine à un euro, de continuer l'accompagnement des habitants depuis leur enfance et durant tout leur parcours par des dispositifs d'aide à la scolarité et le renforcement de la formation, et d'apaiser la vie quotidienne en renforçant la prévention et la sécurité par une plus grande présence de la Police Municipale. Mars, c'est aussi le mois du vote du budget et cette année encore plus que les précédentes, l'exercice de funambulisme demandé à toutes les collectivités territoriales devient de plus en plus périlleux. À force de réduire le diamètre du fil et d'augmenter la hauteur, la chute devient de plus en plus risquée...

Loïc Jamet
Président du groupe

Groupe d'opposition

Groupe Harfleur ensemble pour demain

L'humain d'abord... qu'ils disent.

Octobre 2022 : on nous demande en Conseil de voter de nouvelles dépenses parmi lesquelles la «réparation d'un mur pour 5757€». On a voulu des explications.

Mme le Maire: «c'était un mur qui donnait sur une partie parking et qui était mitoyen, qui menaçait de s'effondrer. C'est quelque chose qui dure depuis un petit temps. On avait commencé par empêcher les voitures de se garer et il fallait arriver à le réparer. Donc c'est cette réparation qui a été faite ». Et d'insister «C'était un mur qui était dangereux, pour les piétons et pour les véhicules et donc il fallait que je fasse quelque chose au titre de ma compétence de police».

Nous avons fait remarquer que le mur n'était ni réparé ni signalé par rubalise afin de prévenir d'un éventuel danger. Mme le Maire nous a alors répondu: «c'est en cours», puis (véridique) «ça va être réalisé»... Le dossier est connu depuis mai. Fin novembre rien n'a été fait, pourtant il y a danger... Le coût total des travaux s'élève à 13954,25€ ; financés pour 5757€ par le budget ville et pour 5557€ par le budget CCAS.

En revanche la demande d'aide d'une mère au CCAS de 890€ pour payer des examens médicaux et séances de psychomotricité à son enfant afin qu'elle puisse finaliser son dossier MDPH a été refusée. Pourquoi ? «Elle ne

rentre pas dans les règles d'octroi». Et même en cas d'aide, le montant éventuellement accordé «ne pourrait pas excéder 20% des frais médicaux».

Un mur qui n'entre pas dans les règles d'octroi, est financé à plus de 80% par la majorité sans hésitation. Alors que l'aide au financement de 25 séances médicales pour un enfant en situation de handicap est refusée. Un seul mot nous vient : La honte !

Nacéra Vieublé
Présidente du groupe

La ville d'Harfleur organise la 8^{ème} édition de

LA JOURNÉE D'ACCÈS À L'EMPLOI

▶▶ 10 ◀◀
ENTREPRISES

▶▶ 19 ◀◀
STRUCTURES
D'ACCOMPAGNEMENT
VERS L'EMPLOI

OUVERT À TOUT PUBLIC
ENTRÉE GRATUITE



MERCREDI 22 MARS 2023

▶▶▶ 8H45/13H

LA FORGE - HARFLEUR
RUE FRÉDÉRIC CHOPIN



h ville de
harfleur

Renseignements : 02 35 13 30 00 - jeunesse@harfleur.fr - FB : Laforgeharfleur

